

Bougival, le 12 juin 2024

Objet : gestion sanitaire des vagues de chaleur 2024 / Inscription au registre communal et dispositif YES +

Christelle CREPIN, Assistante du CCAS ☎ 01 30 78 20 45

Madame, Monsieur,

Chaque année, depuis l'épisode caniculaire de 2003, les maires sont chargés de constituer un **registre nominatif communal recensant les personnes vulnérables vivant à leur domicile** (personnes de plus de 65 ans, personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, personnes adultes en situation de handicap) afin de les accompagner dans la prévention des risques sanitaires liés aux fortes températures. Ce dispositif est mis en place du 1er juin au 15 septembre.

Dans le cas du déclenchement de l' « ALERTE CANICULE » un agent du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) appellera les personnes inscrites sur le registre. C'est pourquoi, je vous invite à mentionner vos périodes d'absence durant cet été, afin qu'il en soit tenu compte en cas d'intervention à organiser si le contexte météorologique le nécessitait.

L'inscription sur le registre est volontaire et entraîne une confirmation écrite. La demande d'inscription à la demande d'un tiers entraîne l'information à la personne concernée, celle-ci devant donner son accord avant l'enregistrement de son inscription sur le registre.

Si vous souhaitez figurer sur ce registre, je vous invite à me le faire savoir par tout moyen à votre convenance :

Formulaire de demande d'inscription joint, simple demande écrite, courrier électronique à ccas@ville-bougival.fr, appel téléphonique au 01 30 78 20 45 ou en vous présentant au CCAS situé au 113 Rue du Maréchal Joffre, aux horaires d'ouverture habituels, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30 sauf le jeudi de 13h à 17h30 et le vendredi jusqu'à 17h.

Enfin, lorsque vous souhaitez être radié(e) du registre, il vous suffira d'en informer Madame Christelle CREPIN, Assistante du Centre Communal d'Action Sociale, à tout moment, par simple demande.

D'autre part, le Conseil départemental des Yvelines a chargé l'Agence AutonomY de mettre en place le **dispositif YES +** (Yvelines Etudiants Séniors) visant à rompre l'isolement des personnes âgées grâce à des actions de convivialité menées par des étudiants, dorénavant durant l'année. Ce service est gratuit.

CCAS DE BOUGIVAL

Tél : 01 30 78 16 28 — ccas@ville-bougival.fr

Adresse postale : 126, rue du Maréchal Joffre 78380 Bougival

Accueil du public : 113, rue du Maréchal Joffre 78380 Bougival

www.ville-bougival.fr

Il permet de favoriser les échanges intergénérationnels et l'enrichissement personnel. Les jeunes interviennent sous la responsabilité d'un professionnel social, après une formation adaptée à leur mission.

Si vous êtes intéressé(e), je vous invite à le mentionner sur la fiche d'inscription au registre des personnes fragiles et retourner le bulletin d'inscription YES + au Centre Communal d'Action Sociale qui se chargera de le transmettre à l'Agence AutonomY.

Vous souhaitant un agréable été, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le Président du CCAS
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
Lue WATTEBOUGIVAL
78350

